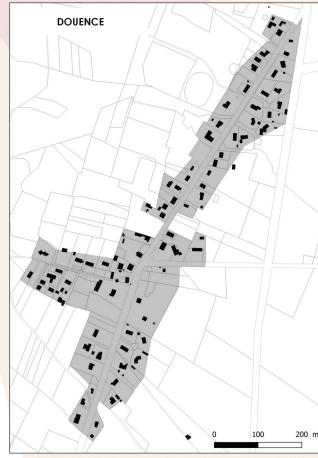
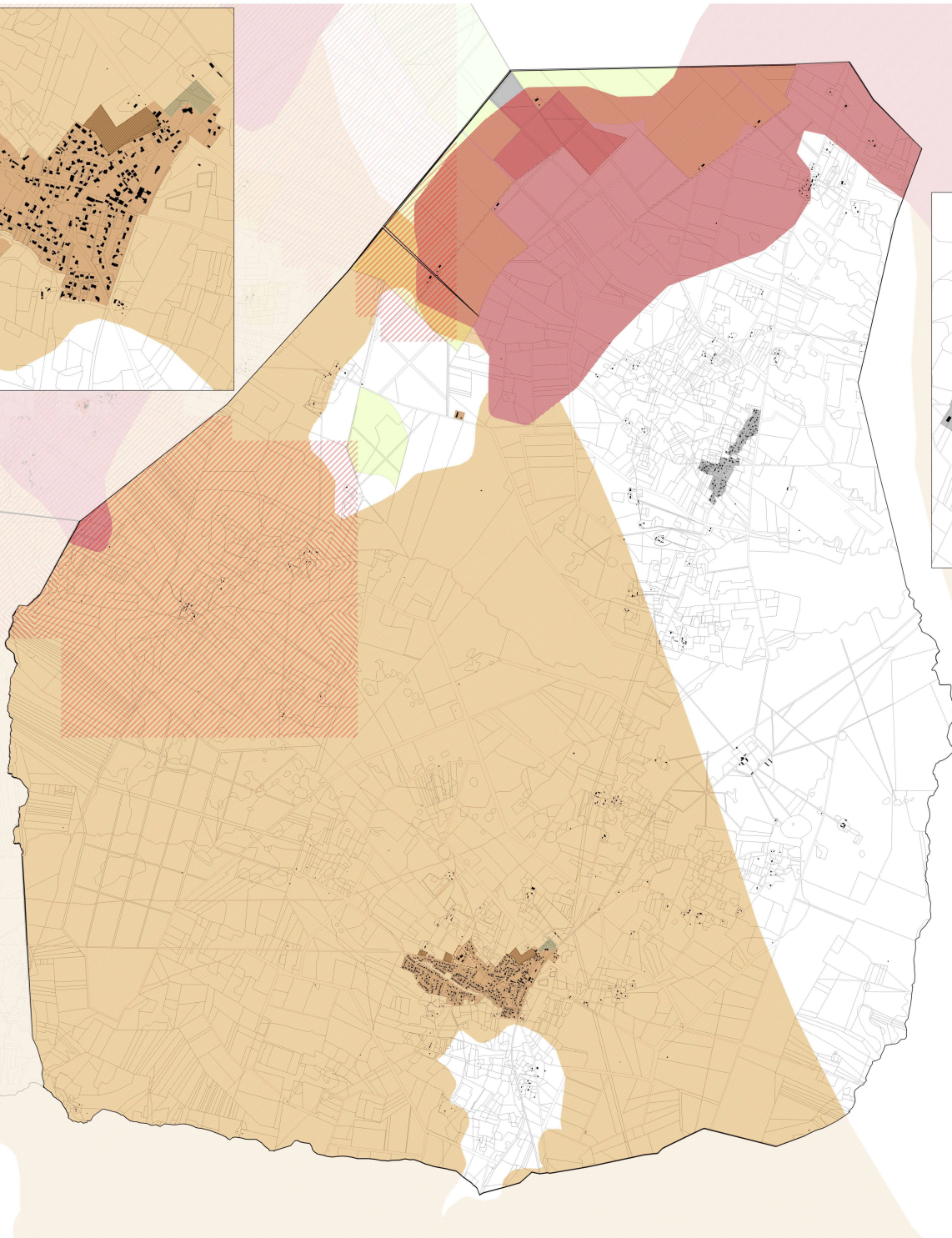
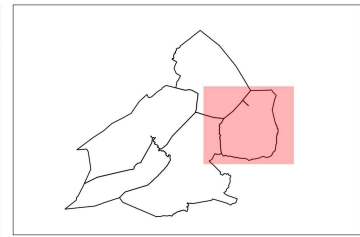


0 250 500 m



0 100 200 m



Prescriptions des risques liés à l'eau

- Atlas des zones inondables du bassin versant de l'Eyre et des ruisseaux côtiers entre le Canal des Etangs et l'Eyre réalisé fin 2005 pour le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe, fiabilité forte
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, fiabilité forte

Prescriptions des risques liés aux mouvements de terrain

- Aléa moyen lié au phénomène de retrait et gonflement des argiles
- Aléa fort lié au phénomène de retrait et gonflement des argiles

Zone urbaine (U)

- Zone urbaine (U)
- Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Zone à urbaniser (AU)

- Secteur en zone 1AU soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Secteur de développement habitat en zone 2AU dont l'urbanisation est soumise à modification ou révision du PLUI-H
- Secteur de développement économique en zone 2AU dont l'urbanisation est soumise à modification ou révision du PLUI-H
- Secteur de développement équipement en zone 2AU dont l'urbanisation est soumise à modification ou révision du PLUI-H

Zone agricole et/ou naturelle (A/N)

- Zone naturelle
- Zone naturelle (exploitations pétrolières)
- Zone agricole
- Zone agricole protégée
- Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)

Données de contexte :

- Bâti
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

0 1 2 km



Saint-Magne

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

4.2 Règlement graphique
4.2.9 Risques

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire arrêtant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Président,

Echelle : 1:15 000